

Plan d'action pour le développement de l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg

Document soutenu par :

- la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts
- Bio Fribourg
- Bio Suisse
- L'Institut agricole de Grangeneuve IAG
- L'institut de recherche FiBL
- Prokana
- L'Union des Paysans Fribourgeois UPF

Juin 2013



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Grangeneuve

Institut agricole de l'Etat de Fribourg IAG
Landwirtschaftliches Institut des Staates Freiburg LIG

Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts **DIAF**
Direktion der Institutionen, der Land- und Forstwirtschaft **ILFD**

Impressum

Chef de projet :

Nicolas Rossier (Institut agricole de Grangeneuve)

Auteurs du projet :

Raphaël Amrein (Institut agricole de Grangeneuve), Jean-Daniel Bersier (Progana), Maurice Clerc (FiBL), Léa Egli (Service de l'agriculture de l'Etat de Fribourg), Matthieu Raemy (Secrétariat général de la direction des institutions, de l'agriculture et des forêts de l'Etat de Fribourg), Nicolas Rossier (Institut agricole de Grangeneuve), Niels Rump (AGRIDEA), Vitus Schafer (Bio Fribourg), Josy Tamarcaz (AGRIDEA), Christian Vögeli (Bio Suisse), Simon Zürcher (Bio Fribourg)

Avant-propos

C'est avec plaisir et fierté que la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts ainsi que l'association Bio Fribourg vous présentent le plan d'action pour la promotion et le développement de l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg.

Nous remercions en particulier les membres du Comité de Pilotage et du Comité de Projet pour leur engagement et leur soutien tout au long du processus d'accompagnement du projet, ainsi que tous les acteurs de l'agriculture et les participantes et participants aux ateliers dont les propositions ont servi de base de réflexion pour l'élaboration de ce plan d'action.

Nous espérons que la mise en place de ce plan d'action soit utile au canton de Fribourg et à tous les acteurs du monde agricole.



Marie Garnier

Conseillère d'Etat, Directrice



Vitus Schafer

Président de Bio Fribourg

Sommaire

- 1. Résumé**
- 2. Vision**
- 3. Contexte**
 - 3.1. Situation initiale
 - 3.2. L'agriculture dans le canton de Fribourg
 - 3.3. L'agriculture biologique dans le canton de Fribourg
 - 3.4. Le poids économique de l'agriculture biologique
 - 3.5. La « Politique agricole 2014-2017 » et son implication pour l'agriculture biologique
- 4. Plan d'action**
 - 4.1. Genèse du plan d'action
 - 4.2. Développer la production biologique dans le canton de Fribourg
 - 4.3. Grand axes et mesures proposés par le plan d'action
- 5. Analyse SWOT du plan d'action**
- 6. Bibliographie et liens internet**
- 7. Comité de coordination**

1. Résumé

Le plan d'action pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg vise l'augmentation ciblée de la production bio et l'instauration d'une dynamique bio dans le canton afin de satisfaire la demande croissante en produits issus de l'agriculture biologique. Le plan d'action a été rédigé en partenariat avec les différents acteurs de l'agriculture et des filières de transformation et de commercialisation dans le canton suite à l'Atelier d'avenir du bio du 26 novembre 2012. Il propose des mesures et actions concrètes pour atteindre cette vision d'ici 2020. Les grands axes et les mesures proposées sont présentés en page 12.

2. Vision

La mise en place d'un plan d'action pour le développement de l'agriculture biologique vise une augmentation de 50% de la surface cultivée en bio dans le canton de Fribourg d'ici 2020 afin de produire davantage de denrées alimentaires saines et de qualité, respectant le potentiel naturel des variétés et races de rentes tout en préservant les ressources naturelles. Le plan d'action vise également le développement du réseau des producteurs bio de manière durable et le développement des connaissances des agriculteurs en production biologique. L'image et la crédibilité de l'agriculture biologique auprès des agriculteurs et des consommateurs seront toutes deux améliorées d'ici 2020. Tous les partenaires et acteurs vont interagir dans le cadre du plan d'action. La politique cantonale dans le domaine de l'agriculture doit mettre en œuvre des mesures spécifiques en faveur du développement de l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg.

A l'issue de la mise en œuvre des mesures proposées par le plan d'action, le canton de Fribourg se profilera sur le marché des produits bio de haute valeur ajoutée.

3. Contexte

3.1. Situation initiale

L'acceptation de la loi cantonale sur l'agriculture en 2006 a permis de mettre en place des mesures de soutien et de développement à une agriculture durable sur les plans économique, écologique et social. L'Etat de Fribourg s'engage en particulier à assurer une production alimentaire de haute qualité, saine et qui répond aux besoins de la population, à soutenir les activités des exploitations, à participer au développement de l'espace rural, à contribuer à la préservation du paysage, de la nature et de

l'environnement, à favoriser les liens entre les milieux agricoles et non-agricoles et à améliorer les conditions d'existence de la population paysanne (art. 1 et 2 L'Agri).

En sus de la loi cantonale sur l'agriculture, le canton de Fribourg a élaboré en 2011 la « Stratégie Développement durable de l'Etat de Fribourg ». L'importance de l'agriculture intervient sur les 3 piliers du développement durable: le pilier économique (production de denrées alimentaires saines et de qualité, poids économique prépondérant, potentiel d'innovation), le pilier écologique (impact sur les écosystèmes et sur la biodiversité) et le pilier social (création d'emplois, tissu de relations entre agriculteurs et la société).

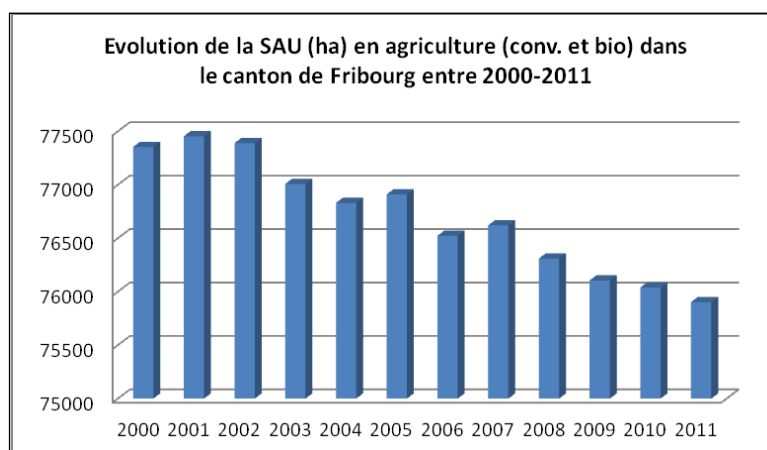
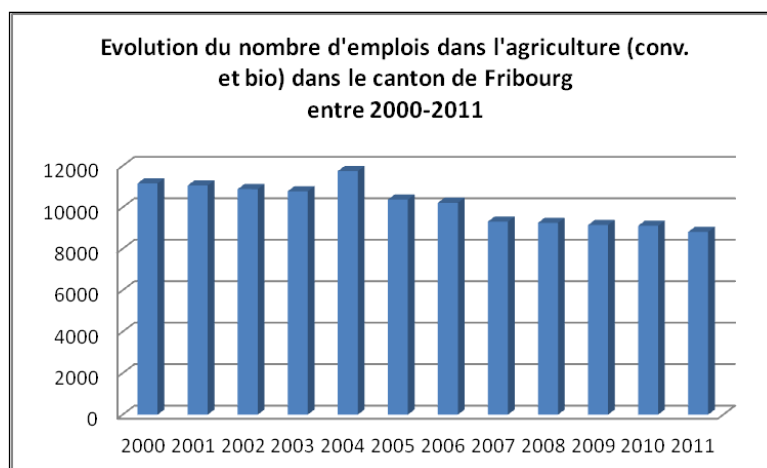
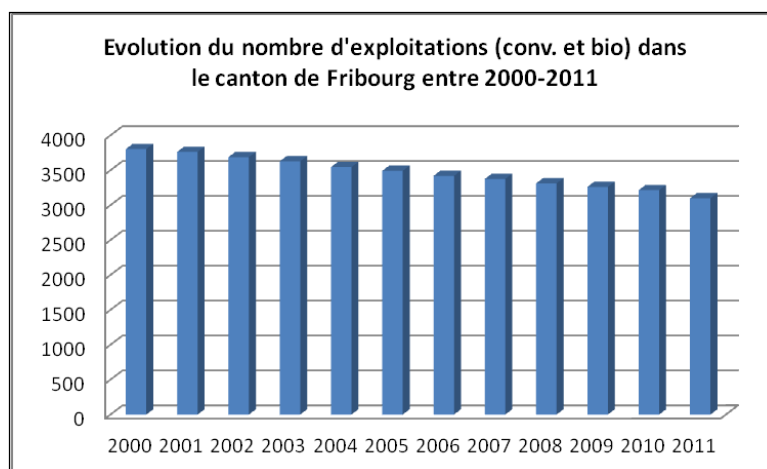
L'agriculture biologique répond entièrement aux objectifs inscrits dans la loi cantonale sur l'agriculture. En effet, l'agriculture biologique produit des denrées alimentaires saines et de qualité, répond à la demande croissante en produits bio de la part de la population, crée des emplois et préserve les ressources naturelles et l'environnement. De plus, l'agriculture biologique répond à la Stratégie Développement durable du Canton: en effet, l'agriculture biologique a un poids économique croissant (création d'emplois et augmentation des parts de marché), préserve la biodiversité, les écosystèmes et les ressources naturelles et joue un rôle prépondérant sur le plan social (maintien des exploitations agricoles et des emplois).

3.2.L'agriculture dans le canton de Fribourg

Le canton de Fribourg est un canton à l'agriculture dynamique qui bénéficie d'une importante croissance démographique et économique. Plus de 95% des surfaces réparties entre 3099 exploitations sont utilisées par l'agriculture conventionnelle. L'agriculture et le secteur agro-alimentaire sont des maillons forts du tissu économique de notre canton, que ce soit en termes de valeur (production agricole : 702 mio CHF en 2011) ou d'emplois (8'813 emplois en production agricole en 2011) (Office fédéral de la statistique, base de données interactive). Le secteur laitier est le plus important secteur de production agricole cantonale: il utilise à lui seul 70% des surfaces agricoles et permet de produire 10% du lait suisse. Les districts de la Broye et du Lac sont quant à eux davantage orientés vers les grandes cultures et les cultures maraîchères.

Les grandes industries agro-alimentaires sont bien présentes dans le canton et bénéficient d'un approvisionnement en matières premières indigènes de qualité et de proximité. Les produits issus de l'agriculture du canton sont souvent reconnus hors des frontières cantonales et nationales, comme le Gruyère AOC et le vacherin fribourgeois AOC. Dans un monde de plus en plus globalisé et concurrentiel, l'agriculture fribourgeoise se doit de rester compétitive sur le marché. La qualité de ses produits, les appellations d'origine contrôlée et la reconnaissance de son terroir comptent parmi les points forts de l'agriculture fribourgeoise. Aujourd'hui, la production agricole souffre de la diminution du nombre d'exploitations, du nombre d'emplois et de la surface agricole utile (SAU) (Fig.1).

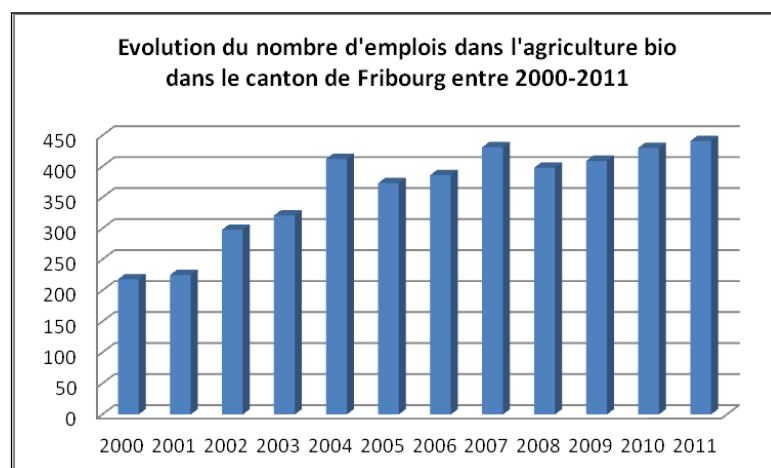
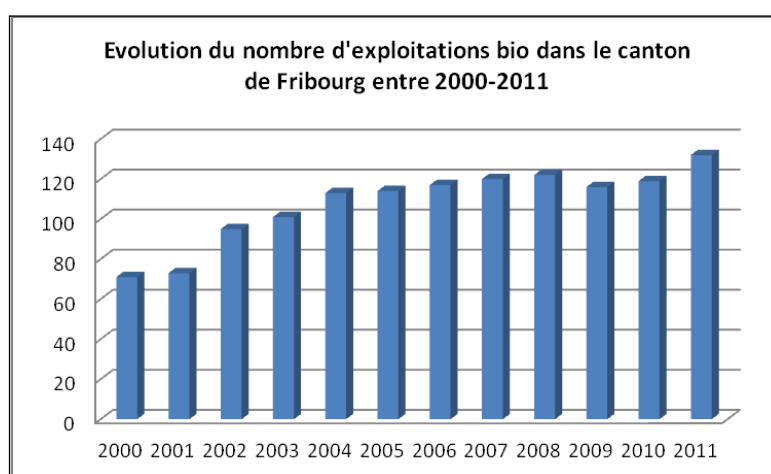
Fig. 1 : Evolution du nombre d'exploitations, d'emplois et de la surface agricole utile (SAU) entre 2000 et 2011 (Source : Office fédéral de la statistique, site internet, base de données interactive).

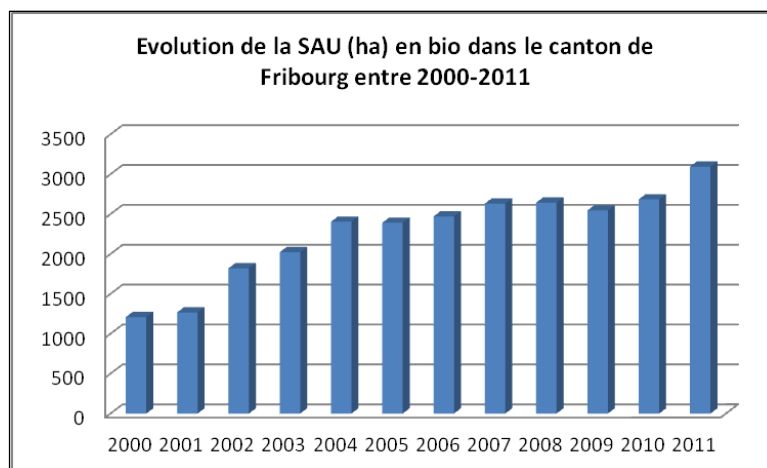


3.3.L'agriculture biologique dans le canton de Fribourg

La part de la production agricole biologique du canton est de 4%. Ce taux est très inférieur à la moyenne suisse (11%). Cependant, la production biologique dans le canton de Fribourg augmente d'année en année : on observe par exemple une augmentation de 85% du nombre d'exploitations biologiques entre 2000 et 2011. L'agriculture biologique est aussi créatrice d'emplois : le nombre de postes dans les exploitations biologiques a ainsi plus que doublé (+102%) entre 2000 et 2011. Quant à la surface agricole utile (SAU) exploitée de manière biologique, elle a augmenté de 156% entre 2000 et 2011 (Fig.2).

Fig. 2 : Evolution du nombre d'exploitations, d'emplois et de la surface agricole utile (SAU) en production biologique entre 2000 et 2011 (Source : Office fédéral de la statistique, site internet, base de données interactive).





La production biologique a un réel potentiel économique pour le canton : en effet, la demande croissante en produits biologiques nécessite davantage d'exploitations et de surfaces agricoles utiles bio. De plus, l'essor de la production biologique permet de créer des emplois.

La qualité des produits suisses est déjà reconnue internationalement et est souvent bien supérieure à celle des autres produits du globe. Toutefois, la plus-value fournie par la certification « bio » permet aux produits issus de l'agriculture biologique suisse de se positionner en tête des standards de qualité et d'être compétitifs sur les marchés. Ses produits peuvent ainsi bénéficier de davantage de parts de marchés sur les plans national et international. Avec la mise en œuvre du plan d'action pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg, l'agriculture fribourgeoise renforce son marché du bio et son image d'agriculture productrice de denrées alimentaires de qualité et respectueuse de l'environnement.

L'augmentation du nombre d'exploitations bio permettrait également de diversifier les offres et de proposer de nouvelles opportunités pour l'agrotourisme, à l'exemple du projet « les chemins du bio » mis en place dans le canton du Jura.

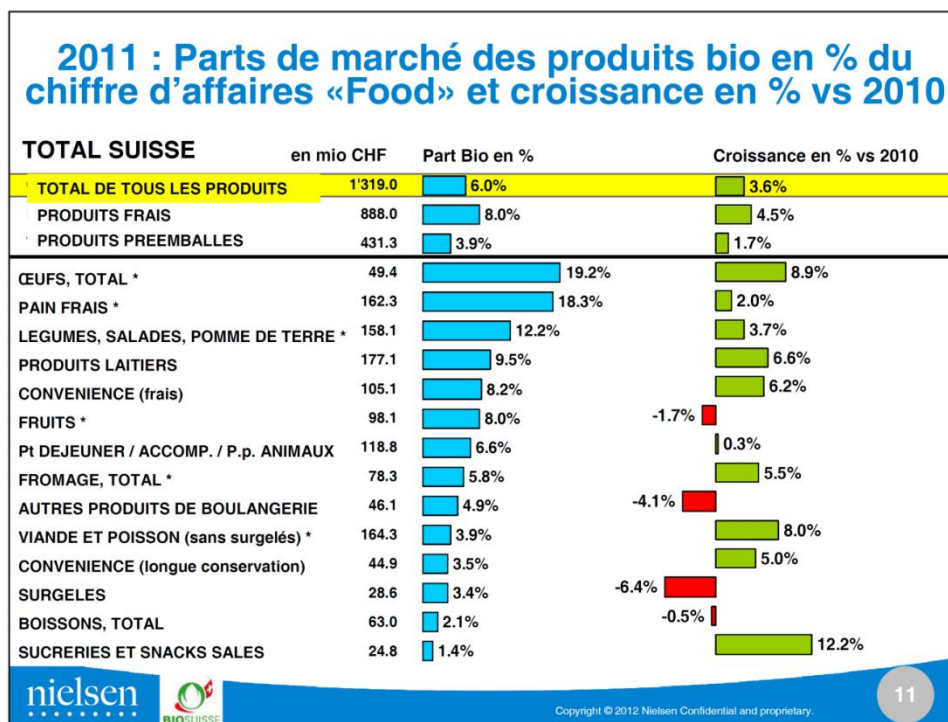
Tant des points de vue économique, écologique et social, l'agriculture biologique s'inscrit dans la politique de développement durable de la Confédération et du Canton.

3.4. Le poids économique de l'agriculture biologique en Suisse

En 2011, le chiffre d'affaires du marché bio au niveau suisse s'élevait à 1'738 mio CHF. De ces 1'738 mio, plus de 73% sont revenus à Coop (47,8% de parts de marché; 830 mio CHF) et à Migros (25,6% de parts de marché; 446 mio CHF). Les 27% de parts de marchés restants se partageaient entre les magasins bio (13,2% ; 229 mio CHF), les producteurs pratiquant la vente directe (5,3% ; 92 mio CHF) et d'autres détaillants (8,2% ; 142 mio CHF).

De plus, la forte augmentation en 2011 des parts de marché de certaines catégories de produits bio (+8% pour la viande et le poisson bio non-surgelés ; +8,9% pour les œufs bio) et l'augmentation croissante des parts de marché des autres catégories de produits (Fig.3) démontrent l'importance croissante du secteur bio dans l'économie alimentaire suisse. Toutefois, un manque de production indigène de produits bio issus des grandes cultures reste à souligner. Ce secteur a donc un potentiel de développement.

Fig. 3 : Parts de marché des différentes catégories de produits bio en 2011 et leur croissance par rapport à 2010 (sans compter les ventes issues des commerces spécialisés bio, la vente directe et discount) (Source : www.bioactualités.ch).



Le poids du marché bio pèse de plus en plus lourd dans la balance de l'économie : toutes les catégories de produits, de la viande bio au poisson bio jusqu'aux biens de consommation emballés et les produits prêts à la consommation, ont conquis le marché des biens de consommation et se retrouvent dans presque tous les ménages suisses. La consommation croissante de produits bio témoigne de la prise de conscience du peuple suisse de la nécessité d'opter pour un mode de vie orienté de plus en plus vers le développement durable. Selon un sondage représentatif, 92% des consommateurs achètent un produit bio au moins une fois dans l'année alors qu'ils sont 60% à accomplir ce geste plusieurs fois par mois (Source : Bio Suisse, 2010).

3.5. La « Politique agricole 2014-2017 » et son implication pour l'agriculture biologique

La Politique agricole 2014-2017 (PA 14-17) définit plusieurs objectifs établis dans la Constitution fédérale (art 104 Cst.) : elle veut garantir une production sûre, compétitive et durable de denrées alimentaires. Des contributions sont prévues pour soutenir les systèmes de production particulièrement en accord avec la nature et respectueux de l'environnement et des animaux (comme l'agriculture biologique et la production intégrée). De ce fait, le développement de l'agriculture biologique répond entièrement aux objectifs de la PA 14-17.

4. Le plan d'action

4.1. Genèse du plan d'action

Conscients de l'importance croissante de l'agriculture biologique et de la nécessité d'augmenter la production agricole bio, différents acteurs de l'agriculture se sont réunis le 24 août 2011 pour réfléchir au développement et la promotion de l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg. Ils comprenaient des représentants de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF), de Bio Fribourg, de Bio Suisse, de l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), de l'Union des Paysans Fribourgeois (UPF), du Service cantonal de l'agriculture (SAGri) et de l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG). Suite à cela, un Comité de projet s'est constitué pour élaborer un plan d'action pour la promotion et le développement de l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg.

Le 26 novembre 2012, la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts a organisé conjointement avec Bio Fribourg, l'IAG et d'autres partenaires l'Atelier d'avenir du bio consacré au développement et à la promotion de l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg. Les résultats des discussions entre les différents acteurs de l'agriculture forment la base du plan d'action pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg (voir chapitre 4.2). Différentes mesures ont été conçues par l'équipe de projet et étayées par différents partenaires.

4.2. Développer la production biologique dans le canton de Fribourg

Le plan d'action pour le développement de l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg propose des objectifs stratégiques (axes) et des mesures dans les domaines centraux de la formation professionnelle, du soutien structurel à la production et à la commercialisation, de la vulgarisation, de la formation continue, de la recherche appliquée et de la communication, afin de développer l'agriculture biologique et de renforcer ses structures dans le canton de Fribourg.

4.3. Grands axes et mesures proposés par le plan d'action

Les grands axes et les mesures proposés par le plan d'action ont été définis sur la base de l'Atelier d'avenir du bio dans le canton de Fribourg, durant lequel différents acteurs de l'agriculture, des milieux de protection de l'environnement et des services cantonaux ont réfléchi aux moyens de développer l'agriculture biologique dans le canton de Fribourg. Le tableau 1 résume les buts, mesures et résultats attendus pour chacun des grands axes définis.

Afin de suivre les mesures, il est proposé de mettre en place un comité de coordination (CoCoo) permanent composé de représentants de Bio Fribourg, de Bio Suisse, de l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG), de l'Union des Paysans fribourgeois (UPF) et du Service de l'Agriculture (SAGri). La réalisation des mesures et la planification des actions concrètes s'effectueront par des groupes de travail ad hoc en fonction des priorités définies par le Comité de Coordination et des moyens à disposition. Le comité de coordination qui devrait accompagner et coordonner les différents groupes de travail dans la réflexion, l'élaboration et la réalisation des mesures devrait pouvoir s'appuyer sur un coordinateur.

Tableau 1 : résumé des axes principaux et des mesures proposées pour développer la production biologique dans le canton de Fribourg

Axes	Objectifs généraux	Mesures	Résultats attendus
Formation	Toutes les personnes en formation du domaine agricole ont connaissance des principes de l'agriculture bio	Renforcer la place du bio dans le programme de formation de l'école	Les personnes en formation ont une formation en agriculture biologique suffisante pour comprendre les enjeux de l'exploitation sur laquelle ils travaillent
	L'Institut agricole de Grangeneuve est reconnu comme pôle important de formation bio en Suisse occidentale	Renforcer le rôle de l'Institut agricole de Grangeneuve comme pôle de formation bio en Suisse occidentale	Les résultats technico-économiques de la production bio à l'IAG sont intéressants et contribuent à une bonne image du bio
			Des parcelles de l'Institut agricole de Grangeneuve sont reconverties en bio
			Des étudiants viennent se former en bio de toute la Suisse romande
Soutien structurel à la commercialisation	Soutenir davantage les circuits courts de commercialisation et de transformation des produits bio	Soutenir le développement de circuits courts de commercialisation et de transformation des produits bio	Les initiatives d'agriculture contractuelle de proximité (ACP) bio sont plus visibles (Journée annuelle du Panier bio,...) et le nombre de paniers livrés augmente
			Les consommateurs ont plus de liens avec les producteurs
	Augmenter la part des produits bio dans les restaurants et cafétérias des collectivités publiques et des entreprises	Soutenir l'introduction de produits bio dans les restaurants et cafétérias publiques	La part des produits bio dans les restaurants et cafétérias est augmentée
			Le client peut choisir entre les produits selon sa propre éthique
	L'écoulement des produits issus de l'agriculture biologique est géré de manière efficace grâce à des partenariats.	Favoriser la mise en place de partenariats de type contractuels	Les structures s'occupant de la commercialisation sont renforcées
Soutien structurel à la production	Le nombre d'exploitations qui se reconvertissent au bio est d'au moins 10 par année.	Aider la reconversion et améliorer les conditions-cadres ciblées sur certaines productions	Davantage de reconversions à l'agriculture biologique sont observées dans les zones de cultures
	Améliorer les conditions-cadres de production		La production biologique est facilitée par un meilleur encadrement et des conditions-cadres propres à leurs activités
	Favoriser les initiatives ou les projets liés à l'agriculture biologique	Soutenir des projets en commun et des projets individuels	Des projets novateurs voient le jour
			Les agriculteurs bio ont plus facilement accès aux machines et/ou technologies nécessaires à l'agriculture bio
Vulgarisation, formation continue et recherche	Améliorer le niveau de connaissances en agriculture biologique	Elargir l'offre en vulgarisation et en formation continue bio	La documentation et les résultats d'essais en agriculture bio sont disponibles à tout public
			Les conseillers en agriculture biologique sont plus nombreux
Action collective et communication	Améliorer la perception de l'agriculture biologique	Soutenir les projets améliorant l'image et la crédibilité de l'agriculture biologique	Davantage d'événements en lien avec l'agriculture biologique sont organisés
			L'amélioration de l'image du bio est perceptible
Coordination du plan d'action	Coordonner les groupes de travail et les mesures proposées, accompagner les groupes de travail dans leurs réflexions	Mettre à disposition une force de travail pour la coordination du plan d'action	Les groupes de travail et les mesures sont coordonnés

5. Analyse SWOT de l'agriculture biologique et du plan d'action dans le canton de Fribourg

Forces (Strengths)	Faiblesses (Weaknesses)
<ul style="list-style-type: none"> - Agriculture suisse et fribourgeoise basées sur des exploitations familiales, respectueuses de l'environnement et très proches du bio - Fabrication de produits de qualité - Mesures de soutien à l'agriculture biologique dans le cadre de la PA 14-17 - Compétences et connaissances de Bio Fribourg - Très bonne formation des agriculteurs (brevets, maîtrise, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts de production élevés en Suisse - Implication nécessaire d'un grand nombre de partenaires pour concrétiser le plan d'action (producteurs, consommateurs, etc.) nécessitant une importante coordination - Mise en œuvre des mesures et actions dépendante de financements
Opportunités (Opportunities)	Menaces (Threats)
<ul style="list-style-type: none"> - Demande croissante en produits bio depuis 15 ans (céréales et oléagineux recherchés) - Surfaces disponibles dans le canton - Reconnaissance du standard bio en Suisse - Potentiel d'innovations techniques - Evolution de la perception et de l'attitude envers l'agriculture durable par les citoyens, les producteurs et les clients - Améliorer les connaissances et les compétences en agriculture biologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Saturation du marché pour certains produits bio (lait bio) - Image et crédibilité du bio - Manque de financement et de motivation des partenaires impliqués dans les mesures et actions - Difficultés à reconverter l'ensemble de l'exploitation (par exemple : tabac, betteraves, etc.)

6. Bibliographie et liens internet

- Loi sur l'agriculture (LAgri) fédérale
- Loi sur l'agriculture (LAgri) du canton de Fribourg du 3 octobre 2006
- Développement durable – Stratégie du canton de Fribourg, publication de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) de l'Etat de Fribourg, juin 2011
- Politique agricole 2014-2017, message du Conseil fédéral du 1^{er} février 2012
- www.bioactualités.ch